



Pourquoi nous marcherons le 19 mars?

Organisation Communiste Libertaire Région Parisienne

Nous marcherons d'abord à l'appel des familles des victimes de violences policières. Nous marcherons parce que nous ne pouvons pas accepter la violence policière ordinaire qui sévit dans les banlieues, nous ne pouvons pas accepter les contrôles au faciès, les humiliations et les violences qui accompagnent les contrôles d'identité dont sont régulièrement victimes les habitant-e-s des quartiers. Nous marcherons parce que nous n'acceptons pas qu'une partie d'entre nous soient systématiquement présumé-e-s coupables pour le simple fait de leur origine et de leur appartenance de classe. Nous marcherons parce que nous ne pouvons pas accepter la violence raciste d'état qui va jusqu'à tuer et l'impunité des assassins lorsqu'ils ou elles portent un uniforme.

Nous marcherons contre l'état de guerre que le pouvoir nous impose. Cette guerre a de multiples dimensions dont aucune n'est dissociable de l'autre. Ce sont des guerres impérialistes avec la multiplication des interventions militaires françaises en Afrique et au Moyen Orient. Rappelons que les motivations soit-disant humanitaires ne sont que le fait du pompier pyromane, comme l'intervention française pour «protéger» le Mali contre des forces armées que le pouvoir français avait auparavant contribué à fabriquer par son intervention en Libye ; comme les interventions au Moyen Orient qui ne sont que la conséquence de la situation fabriquée par les guerres contre l'Irak. Ces guerres se situent en réalité dans la continuation des guerres coloniales pour le pillage des matières premières (pétrole, uranium...).

Ces guerres se font au nom de la «lutte contre le terrorisme», et c'est bien aussi contre l'état d'urgence que nous marcherons le 19 mars. «Là-bas», les populations déjà prises en étau entre les dictatures «classiques» et la dictature de l'état islamique, déjà victimes de massacres et d'atrocités, sont en plus quotidiennement bombardées, pour leur salut bien sûr. «Ici», l'état d'urgence s'est traduit dès le début par de nombreuses perquisitions et arrestations arbitraires visant particulièrement, outre les militant-e-s, notamment écologistes, de nombreuses personnes connues pour leur appartenance à la communauté musulmane. Et c'est «pour notre salut», «pour nous protéger» que l'état d'urgence a été utilisé pour réprimer les manifestations que ce soit à l'occasion de la COP 21 ou contre la loi travail.

Cet état de guerre est un état de guerre de classe, ou plus exactement de guerre préventive de la bourgeoisie pour maintenir son pouvoir. C'est ce qui relie les humiliations dont sont victimes les habitant-e-s des quartiers, la répression contre le mouvement social, la chasse aux migrant-e-s, la criminalisation de toute solidarité, le pouvoir accordé à la police dans les récentes lois...

Nous marcherons parce que l'habillage idéologique de cet état de guerre de classe est insupportable. On ne cesse de nous bassiner avec «les lois de la république». Où sont les lois de la république lorsque les chibani sont obligés de faire un procès contre la SNCF pour se voir verser la retraite pour laquelle ils ont cotisé? Où sont les lois de la république

lorsqu'on s'apprête à voter une loi qui autorise les milices privées des entreprises à porter une arme? Quelle est cette laïcité au nom de laquelle les politiciens interdisent des tenues vestimentaires alors que dans le même temps ils font valoir leur appartenance catholique et leur soutien à la famille sacrée dans leurs campagnes électorales?

La chasse aux migrant-e-s et la situation des sans papiers sont emblématiques de ce discours. Non seulement on les enferme dans des camps d'internement afin de mieux organiser leur déportation, mais on le fait au nom d'une soit-disant aide humanitaire. On justifie une armée en Méditerranée spécialisée dans la chasse aux migrant-e-s... par leur naufrage en mer, ces mêmes naufrages provoqués par cette politique. On multiplie les obstacles à leur régularisation pour mieux s'assurer d'une main d'oeuvre sous payée contrainte d'accepter les travaux les plus pénibles et les plus dangereux.

Nous marcherons parce que nous ne pouvons pas supporter qu'une partie de la population soit totalement mise à part, comme les roms à qui aucun droit n'est reconnu malgré qu'ils et elles soient citoyen-ne-s européen-ne-s, comme les prisonnier-e-s enfermés-e-s dans la misère la plus totale, et pour la plupart à cause de la misère, dans des prisons surpeuplées, victimes quotidiennes d'humiliations et de maltraitances.

Nous marcherons parce que dans cette guerre de classe, nous savons de quel côté nous sommes et où sont nos frères et sœurs.

J'AI LA MÉMOIRE QUI FLANCHE...

17 octobre 1961 : le FLN organise une manifestation pacifique contre le couvre-feu qui sévissait contre les Algériens à Paris. Sans doute environ 200 mort-e-s, plus de 12000 arrestations, on ne sait pas combien de blessé-e-s.

8 février 1962 : manifestation organisée par la CGT contre la guerre en Algérie. 9 morts au métro Charonne.

Pendant très longtemps, la mémoire de gauche n'a retenu que «les morts de Charonne». Des commémorations sont encore organisées chaque année. Le massacre du 17 octobre, lui, a été longtemps occulté. Ce n'est que dans les années 80 qu'on recommence à s'y

intéresser, notamment à cause du travail de Jean-Luc Einaudi, combat pour la mémoire repris par les jeunes issus de l'immigration. Le procès Papon (préfet de police de Paris en octobre 1961) permet de le faire connaître un peu plus médiatiquement. Depuis, des commémorations sont régulièrement organisées. Aujourd'hui, les deux événements sont un peu tombés dans l'oubli, et la mémoire du 17 octobre est peut-être maintenant plus présente que celle de Charonne.

Cette histoire illustre bien nos mémoires sélectives et la difficulté des jonctions entre acteurs différents, même quand ils sont (plus ou moins)

du même bord. Les morts de Charonne sont morts pour la paix en Algérie, à défaut de l'indépendance. Les morts du 17 octobre sont morts à cause de la guerre d'Algérie, dans une manifestation de protestation pacifique. Mais ils n'ont jamais été réunis dans la mémoire collective.

La solidarité entre nous passe par regarder le passé et le présent colonial de la France, ne pas le regarder seulement sous l'angle de la dénonciation, mais prendre en compte les traces que le passé laisse encore aujourd'hui, prendre en compte la dimension coloniale dans les oppressions que cette société fait subir.

C'EST LE RACISME QUI DIVISE LE PROLÉTARIAT, PAS L'INVERSE

Une ritournelle revient souvent au sein de la gauche : l'affirmation qu'il existe un racisme au sein de la population viendrait parasiter le « juste combat de classe ». Affirmer l'existence du racisme, et donc s'affirmer comme étant victime de racisme est perçu comme un « repli identitaire ». Le racisme, au même titre que le féminisme à ce titre, créerait donc des identités concurrentes avec l'appartenance de classe. Cette vision pas-séiste de la lutte de classes pose problème à plus d'un titre. Par son attitude paternaliste d'abord. L'immigré-e serait incapable de cumuler identité de classe et identité culturelle. Les blanche-s et les français-es, eux/elles, n'auraient aucun problème avec leur propre identité. La question ne se pose d'ailleurs jamais en ces termes pour des blanc-he-s. A croire que celles/ceux-ci n'en auraient pas.

Ensuite, nous analysons le racisme comme un outil évident qui cherche à diviser les prolétaires. C'est un outil efficace qu'utilise le patronat pour lutter contre toutes les luttes ouvrières, tous les combats de classe. Nous en avons vu de multiples utilisations dans les entreprises de BTP, dans les cuisines de grands restaurants, devant une boîte d'intérim à 6h du matin... Si nous sommes contre le racisme, c'est par humanisme et par souci d'égalité bien sûr, mais c'est également parce que nous sommes convaincu-es qu'il s'agit d'un ennemi farouche du combat de classe. Ennemi qui tend à créer des clivages factices entre les exploité-e-s. Ennemi qui cherche à faire que les pauvres s'acharnent sur les plus pauvres qu'eux/elles plutôt que sur les patrons.

LA CHASSE AUX

La marche pour l'égalité de 1983 avait permis de créer la carte de résident de 10 ans. Elle devait favoriser l'intégration des étrangers : avec un titre de séjour de longue durée il est plus facile de trouver un CDI, de faire un crédit, d'acheter un logement, etc. Cette stratégie s'est complètement inversée à partir des années 2000, et les réformes successives des 15 dernières années n'ont cessé de précariser les titres de séjour en multipliant les cartes temporaires d'un an, ou depuis la dernière réforme de Valls, les cartes pluriannuelles. La carte de résident n'est désormais accessible qu'aux plus « méritants ». On voit bien derrière cette inversion que la fragilisation des statuts

administratifs permet de faire pression sur les conditions de vie, de travail, de logement, de couverture sociale vis-à-vis de personnes qui peuvent difficilement lutter à armes égales lorsque le renouvellement de leur titre de séjour dépend du bon vouloir de l'administration.

A cette précarité administrative s'est ajouté un arsenal juridique et policier pour faire la chasse aux sans-papiers. Ce harcèlement s'illustre assez spectaculairement par des opérations policières de rafles dans certains quartiers, par des contrôles ciblés à la sortie des trains de banlieue au petit matin et par la mise en avant des centres de rétention et des expulsions. Ces

L'Europe Forteresse

L'Europe est championne de l'hypocrisie en matière de migrants et d'accueil des réfugiés. Nos gouvernements sont prompts à dénoncer les atteintes aux droits de l'homme à l'étranger et à exporter leur vision de la démocratie à coup d'interventions militaires et de frappes chirurgicales. En revanche lorsque des régions entières se trouvent déstabilisées par leurs interventions, ou que les populations visées par leurs bombes migrent vers les rivages européens, ils dressent aussitôt un arsenal juridique et militaire pour les contenir.

En réalité la stratégie européenne, malgré des dissensions internes, est relative-

ment cohérente. Sa doctrine directrice est d'externaliser de la politique d'asile, donc à passer des accords avec des pays situés sur le pourtour européen (Maroc, Ukraine, Libye, ...) pour leur confier la fonction de tri des migrants et des réfugiés. Le dernier en date, adopté avec la Turquie en mars 2016, illustre parfaitement le cynisme de ces institutions. Il consiste à décréter que la Turquie de Monsieur Erdogan est un pays sûr et de refouler les réfugiés arrivant sur les côtes grecques vers ce pays. Pour compléter le dispositif, d'immenses camps ont été installés sur les îles grecques où croupissent des milliers de réfugiés en attendant, soit

leur refoulement, soit un hypothétique examen de leur demande d'asile en Europe. La logique d'externalisation n'est pas de rendre hermétiques les frontières européennes, cela aucun technocrate sérieux n'y croit vraiment. Elle consiste surtout à créer des sas de tri où les états peuvent ensuite faire leur marché et sélectionner soigneusement les populations selon les besoins du moment : quelques réfugiés persécutés pour le côté humanitaire, quelques jeunes dynamiques et bien formés pour combler les déficits démographiques, ...

LE COMBAT POUR L'ÉMANCIPATION DES FEMMES NE DOIT PAS LÉGITIMER LE RACISME !

En France, tous les trois jours, une femme meurt victime de son conjoint (chiffres officiels de 2015). Plus de 200.000 femmes par an sont victimes de violences physiques ou sexuelles de la part de leur conjoint. Seulement 10% des viols dont sont victimes les femmes sont le fait d'un inconnu, les 90% restants sont le fait de l'entourage proche. L'endroit le plus dangereux pour les femmes, ce n'est pas la rue, c'est le foyer !

Les femmes de nationalité non européennes sont encore plus souvent victimes de violences que les autres, 8% d'entre elles ont été victimes d'un viol hors du ménage, contre 1,3% des françaises. Ce sont donc elles qui sont le plus exposées à l'extérieur, dans la rue ou sur leur lieu de travail. Avant de stigmatiser les comportements machistes des quartiers populaires (qui sont bien réels), on ferait mieux de souligner les conséquences du racisme en matière de violences faites aux femmes. Elles sont aussi plus souvent victimes de violences physiques au sein du couple, mais l'écart est moindre (2,9% contre 4,7%).

On sait d'après les données statistiques que les femmes ayant un faible niveau d'études sont plus souvent victimes de violences que les autres. Mais l'INSEE ne publie plus de données sur l'appartenance sociale des agresseurs. On sait cependant que les violences conjugales existent dans tous les milieux sociaux. Que les victimes soient faiblement diplômées ou d'origine immigrée n'implique en effet pas que leur agresseur le soit aussi. Il est facile de faire du buzz médiatique sur les cas de violence dans les quartiers, mais la réalité de fond, ce sont les violences contre les femmes dans toute la société française. On ne peut s'attaquer au patriarcat chez les autres que si on commence par dénoncer notre propre oppression patriarcale.

Rappelons qu'en ce qui concerne la parité dans la représentation politique nationale, la France se situe derrière l'Algérie, la Tunisie, le Soudan, l'Afghanistan et l'Irak. Comme dit le proverbe, avant de s'occuper de la paille dans l'oeil du voisin, on ferait mieux de s'occuper de la poutre qui est dans le notre....

SANS PAPIERS

images symboliques (les expulsions effectives représentent une faible part des sans papiers) hantent quotidiennement les personnes visées, additionnées au fatras de mesures administratives notifiées à tour de bras par les préfetures : obligation de quitter le territoire français avec délai de départ volontaire, sans délai de départ volontaire, interdiction de retour sur le territoire français, interdiction de circulation sur le territoire français, assignation à résidence, ... Cette poésie bureaucratique et les expulsions réelles ont pour objectifs commun d'intimider et, là encore, de faire pression sur des milliers de sans-papiers, embauchés dans les secteurs du monde du travail aux conditions

les plus précaires.

Cette chasse aux sans papiers passe forcément par des contrôles au faciès. Toute personne visiblement étrangère devient suspecte d'être en situation irrégulière, de se voir donc contrôler ses papiers. Pour ces personnes, ceci signifie qu'elles peuvent être en retard au boulot, qu'elles peuvent voir leur vie quotidienne perturbée à tout moment. Petit à petit, c'est une fraction importante de la population qui est catégorisée comme potentiellement délinquante, comme justiciable d'un traitement policier particulier.



LES LUTTES IMMIGRÉES, UNE COMPOSANTE ESSENTIELLE DES LUTTES OUVRIÈRES

La première moitié des années 70 a été marquée par des grèves importantes des OS notamment dans l'automobile, grèves portant sur les salaires, les conditions de travail, mais aussi l'égalité des salaires et la reconnaissance de leur qualification. Or, cette main d'oeuvre non qualifiée était constituée essentiellement de femmes, de ruraux et d'immigrés, notamment en région parisienne. Ces grandes grèves d'OS, qui ont marqué les esprits à l'époque, étaient largement le fait, du moins en région parisienne, d'ouvriers immigrés. Ces grèves sont emblématiques des rapports ambigus entre syndicalisme et immigration. D'un côté, de fait, beaucoup de délégué-e-s du personnel sont immigré-e-s, les immigré-e-s sont plutôt plus syndiqué-e-s que la moyenne. Mais cette composition ne se retrouve pas dans les directions syndicales qui ont souvent négocié des compromis sur le dos de la partie la moins qualifiée de la classe ouvrière, des immigré-e-s donc. Il existait donc, dans les usines des hiérarchisations entre ouvriers. Cette hiérarchisation dans les conditions d'exploitation recoupait souvent une opposition français-immigrés. Et si les syndicats ont toujours officiellement combattu le racisme, ils n'en ont donc jamais été exempts.

Ce sont des travailleurs immigrés qui ont déclenché et mené la plus grande lutte dans le secteur du logement en France :

la grève des foyers Sonacotra, de 1975 à 1980. Cette lutte demeure unique par son ampleur (jusqu'à 20 000 grévistes dans toute la France), sa durée, ses revendications (baisse des loyers, reconnaissance des comités de résidents, fin des contrôles racistes), son aspect antiraciste (25 nationalités étaient représentés) et surtout l'organisation strictement autonome des immigrés. La Sonacotra a fait expulser du territoire seize délégués en 1976. Une manifestation contre les expulsions rassemble vingt cinq mille personnes à Paris. La lutte paye et on assiste au retour triomphal des expulsés accueillis par des milliers de manifestants à Orly ! La lutte rebondit en 1979 avec le campement de centaines d'immigrés devant le foyer de Garges les Gonesse. Cette lutte est brisée par la répression. Côté français, le soutien a été très faible et essentiellement le fait de l'extrême gauche.

Les années 70 marquent aussi le début d'une longue période de restriction des droits au séjour et au travail des immigrés, restrictions qui se transformeront petit à petit en chasse systématique aux sans papiers. A partir de 1972, et la circulaire Marcellin Fontanet, les immigrés résistent, avec notamment des grèves de la faim collectives spectaculaires dans plusieurs villes. Le gouvernement doit adoucir sa loi. En 1981, la gauche au pouvoir est contrainte d'accorder une grande

vague de régularisations (environ 130000).

Les années 80 marquent un tournant. Le début de la décennie est marqué par les grandes grèves de l'automobile (Aulnay, Poissy...), grèves cette fois-ci défensives. Mais surtout, c'est en 1983 que Mauroy, premier ministre, déclare que les grévistes de Renault « sont agités par des groupes religieux et politiques qui se déterminent en fonction de critères ayant peu à voir avec les réalités sociales françaises ». Ceci marque médiatiquement le début d'une racialisation par le pouvoir des conflits sociaux. Jusqu'alors, tous les exploités pouvaient se reconnaître dans les luttes et les résistances des ouvriers immigrés. Le pouvoir et ses médias vont méthodiquement effacer l'ouvrier pour qu'on ne voie plus que l'étranger, et de préférence musulman. Les délégués du personnel souvent CGT, combatifs et musulmans étaient désignés comme l'ennemi communiste dans les années 70, ils seront désignés comme l'ennemi musulman à partir des années 80.

Les années 80 marquent aussi le début d'une nouvelle série de luttes, série de luttes dont la marche pour la dignité et la justice est la continuation, les luttes des enfants de l'immigration avec le succès spectaculaire de la marche pour l'égalité en 1983. Mais ceci est le début d'une autre, et pourtant au fond la même, lutte...

Nous contacter

oclidf@riseup.net

oclibertaire.lautre.net

**Plus d'info sur la marche de la Justice et la dignité
à l'appel des familles de victimes de crimes policiers**

blogs.mediapart.fr/marche19mars

RENDEZ VOUS À NATION LE 19 MARS À 14H!